

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 Juin 2015

L'an deux mille quinze, le 29 Juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 Juin 2015, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, ALLORGE Hervé, DAUBE François, ROHEE Nathalie, DANEL Sandrine, BOUCHER Martial, FAUCHER Laurent.

Absente excusée : QUERUEL Geneviève qui donne pouvoir à Madame DUHAMEL Agnès

Absent : LEMOUCHE Francis

Secrétaire de Séance : ROCREE Roselyne

Ouverture de séance à 20h00

1. Délibération pour convention avec le Centre de Gestion :

Monsieur le Maire annonce que la secrétaire Madame RENIER Meggie sera en congé maternité à partir de la mi-octobre, il faut donc prévoir son remplacement. Madame FOLLIN qui l'a remplacé en début d'année n'est pas disponible, la commune peut faire appel au Centre de Gestion pour qu'une personne soit mise à disposition. Cette mise à disposition se fera par le biais d'une convention, fixant les conditions financières.

Après avoir entendu l'ensemble des éléments le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de passer une convention avec le centre de gestion pour assurer le remplacement du personnel absent.

2. Convention centre de loisirs :

Monsieur le Maire soumet le projet de convention pour le centre de loisirs de Quittebeuf à l'ensemble du Conseil Municipal, des précisions sont apportées concernant :

- Les communes concernées par cette convention sont : Quittebeuf, Bernienville, Bacquepuis et Bérengeville la Campagne
- Le nombre d'enfants minimum requis pour l'équilibre financier du centre est d'une fréquentation moyenne sur l'année de 15 enfants le mercredi. En dessous de ce seuil, pour palier au déficit de fonctionnement, il est demandé aux communes une participation pour compensation. La clé de répartition du déficit éventuel pour notre commune est fixée à 17,58 % du montant total. Pour le bon fonctionnement du centre de loisirs, la commune de Quittebeuf demande un acompte d'un montant global pour l'ensemble des communes de 3 000€, la participation de l'acompte pour Bérengeville la Campagne de s'élève à 3 000€ X 17.58 % soit 527.40 €, celui-ci sera remboursé en cas d'équilibre financier du centre de loisirs.
- Après discussion, le Conseil Municipal demande :
- une convention pour un an afin d'établir un bilan à la fin de celle-ci
- demande l'envoi mensuel aux mairies du listing des utilisateurs du centre.
- L'ensemble des modalités d'applications se trouvent dans la convention.

Une fois ces précisions apportées le Conseil Municipal passe au vote concernant le projet de convention :

- 6 voix pour
- 1 abstention
- 3 voix contre

Le projet de convention est accepté.

3. Programmation SIEGE 2016:

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu du SIEGE 27 la demande de programmation de travaux pour 2016, à retourner avant le 31 juillet 2015. Le Conseil Municipal décide d'inscrire des travaux d'enfouissement de réseaux route de Louviers.

4. Point sur les travaux :

Bouches à incendie et plaques signalétiques : la bouche à incendie du Mesnil Péan a été remplacée et la signalétique de chaque bouche a été refaite. A ce jour, la commune est en conformité concernant la défense incendie.

Fleurissement : Actuellement l'employé communal arrose à l'aide d'un tuyau d'arrosage et d'arrosoirs. Un devis a été demandé auprès de SAMA pour la fourniture d'une cuve à eau sur remorque afin de faciliter l'arrosage dans l'ensemble du village. Le montant total du devis s'élève à 1 629.60 € TTC, le conseil valide le devis.

L'aménagement du Terrain Multisports : les poubelles et les tables de pique-nique ont été livrées, l'installation des clôtures est prévue dernière semaine de juillet, les buts de foot et le support vélo seront posés semaine 28.

Illuminations de fin d'année : l'acquisition d'une traversée de route et de 10 bouquets scintillants sur poteaux s'élèvent à 4 536.60 €. L'entreprise TEAM RESEAUX en charge de l'entretien de l'éclairage public nous a établi un devis d'un montant de 850 € TTC pour le montage et le démontage des décorations. Monsieur le Maire soumet ces devis l'avis du conseil, le résultat est de 9 voix pour et 1 abstention.

Un autre devis a été demandé à TEAM RESEAUX concernant le remplacement du projecteur de l'église (plus économique en électricité); celui-ci s'élève à 592.62 € TTC.

Aménagement de la Mairie et de la salle des fêtes: Le Conseil Départemental nous informe qu'une personne va être mise à notre disposition pour une durée de 5 jours dans le cadre d'une aide technique et administrative pour le montage du dossier d'aménagement des locaux.

5. Vie des syndicats :

SIVOS : Au vu de la nouvelle organisation du fait de la suppression d'une classe, les horaires de fin d'école ont été modifiés pour l'année prochaine l'école de Bérengenville finira à 16h15 alors que l'école de Bacquepuis finira à 16h20. Monsieur le Maire demande qu'une communication soit faite auprès de l'ensemble des parents.

6. Questions diverses :

Monsieur LHERMEROULT prend la parole pour informer qu'il a réalisé une demande de restructuration de son élevage de porc, un dossier administratif sera consultable à la fin de l'été. Conformément à la délibération prise le 28 janvier 2015, le dossier d'urbanisme est instruit au niveau communal par Madame DANEL Sandrine.

La Communauté de Communes dans le cadre d'aménagement des mares a retenu pour la Commune de Bérengenville la Campagne 2 mares à savoir celle du Mesnil-Péan et celle du routoir. Le dossier est en étude de financement.

Madame ROHEE formule une demande au nom de l'association du Kiosque d'Ateliers de Quittebeuf, pour l'utilisation de la salle des fêtes de la Commune un soir par semaine dans le cadre d'organiser une activité.

Le Conseil Municipal accepte cette demande.

La séance est levée à 23h15.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DUHAMEL Agnès	ALLORGE Hervé
BOUCHER Martial	DANEL Sandrine	DAUBE François	FAUCHER Laurent
LEBOUCHER Francis absent	QUERUEL Geneviève pv à Madame DUHAMEL	ROHEE Nathalie	